

Carthage, afin de suppléer Mgr Combes qui occupe ce siège depuis trente-neuf ans.

**Significatif.** — Grâce à la bienveillance du Proviseur du Lycée de Toulouse, les Dominicains ont pu célébrer la fête de saint Thomas d'Aquin, dans la chapelle de cet établissement, ancienne chapelle de leur couvent, entourés des représentants de plusieurs ordres religieux, notamment des Bénédictins et des Trappistes. Une très nombreuse assistance, composée d'étudiants en sa majeure partie assistait à cette cérémonie.

Voilà une chose qu'on n'aurait pas vue il y a cinq ans.

**Fait d'importance mondiale.** — Le gouvernement français a déposé sur le bureau de la Chambre, le jeudi 11 mars, un projet de loi demandant une ouverture de crédit de 236,812 francs, pour faire face aux frais d'une ambassade française auprès du Saint-Siège.

La Chambre et le Sénat sont invités à voter ces crédits dans un bref délai. Il paraît assez certain qu'ils y consentiront sans peine.

Voilà donc le premier acte posé qui doit amener la reprise des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la France, reprise ardemment souhaitée non seulement par tous les catholiques, mais encore par tous ceux qui ont le sens de ce que réclame l'intérêt français.

C'est au nom de cet intérêt que le gouvernement s'est placé dans son exposé des motifs qui précède et justifie le projet de loi. "La diplomatie française, y lions-nous, doit être présente, là où se débattent des questions qui intéressent la France. Elle ne saurait rester plus longtemps absente du siège d'un gouvernement spirituel auprès duquel la plupart des États ont pris soin de se faire représenter."

Le même document énumère ensuite quelques-unes des questions à débattre entre la Curie Romaine et le Gouvernement français, les questions religieuses soulevées dans l'Europe centrale par la nouvelle délimitation des frontières, la situation créée en Orient, les intérêts français en Extrême Orient et au Maroc, l'application de l'ancien Concordat en Alsace-Lorraine.

Les catholiques de tous les pays, en particulier du Canada français, applaudiront de tout leur cœur à cette mesure proposée au Parlement par le ministère Millerand.

Enfin, notre ancienne Mère-Patrie va pouvoir reprendre dans le monde la place qui lui revient de droit à la tête des nations chrétiennes. A Rome, elle pourra défendre ses positions contre ceux qui, à cause de son absence, font des pieds et des mains pour les lui enlever.

**Congrès catholique.** — Le Congrès des Catholiques vosgiens a eu lieu à Épinal les 6 et 7 mars, sous la présidence de Mgr Foucault, évêque de St-Dié. Les députés catholiques du Département y ont assisté. Plus de deux mille hommes étaient présents aux cérémonies religieuses qui se sont déroulées dans l'église Saint-Maurice.